



Processus HNO et HRP - checklist du DRPE

Aperçu des besoins humanitaires (HNO):

- Existe-t-il un outil commun de collecte de données standardisé et intégré pour le Cluster Protection et les Domaines de Responsabilité (DRs ou AoR en anglais) ?
- Le HNO fournit-il une analyse complète avec une visibilité adéquate pour tous les DRs ?
Une solution efficace pour atteindre cet objectif est d'avoir des paragraphes, sections ou des chapitres séparés pour chaque sous-cluster.
- Les informations sur la protection de l'enfance pour le HNO, sont-elles basées sur des données et des analyses récentes, en utilisant l'outil de 3 / 4 / 5W ([cliquez ici](#) pour la note d'orientation et [ici](#) pour la Matrice), Revue des Données Secondaires (RDS), ou d'autres données pertinentes du Groupe de Coordination de Protection de l'Enfance et ses groupes de travail ?
- Avez-vous contacté les partenaires tels qu'OIM / DTM (Matrice de suivi des déplacements), HCR ou REACH pour obtenir les données de protection de l'enfant nécessaires pour soutenir l'analyse HNO ?
- Décrivez-vous les menaces spécifiques auxquelles font face les filles et les garçons, en soulignant les différences spécifiques selon l'âge (c'est-à-dire, les jeunes enfants et les adolescents), et décrivez-vous les interventions relatives susceptibles d'atténuer ces risques ?
- L'analyse des sévérités des besoins de la Protection de l'Enfance / l'Outil de Comparaison des Besoins (afin de prioriser la réponse PESU géographiquement) est-il fondé sur des données existantes et pertinentes, et est-il aussi simple que possible ? Quel est votre chiffre d'Enfants dans le besoin (CiN en anglais) ? Réponse: ____
Est-ce que les données sont désagrégées selon le sexe et l'âge ?
- Quel est votre pourcentage des CiN par rapport à celui des Personnes en Situation de Besoin (PiN en anglais) déclaré par le Cluster Protection et les PiN totales du pays ? Cluster Protection PiN: ____% PiN total: ____%
Cela reflète-t-il la réalité sur le terrain ?

Plan de Réponse Humanitaire (HRP)

Générique:

- La protection et la protection de l'enfance sont-elles reflétées dans au moins un des objectifs généraux du HRP ? En outre, le sous-cluster de protection de l'enfance a-t-il développé des objectifs spécifiques qui soient alignés sur les objectifs du Clusters Protection et ceux du HRP ?
[Cliquez ici](#) pour en savoir plus sur les directives IASC relatives à la centralité de la protection.



- Votre stratégie:
 - met-elle en évidence la prestation de **services qui sauvent des vies**, tels que la libération et la réintégration des enfants associés aux groupes armés, les services pour les enfants non-accompagnés, l'éducation autour des risques de restes des explosifs de guerre, des services psychosociaux pour diminuer les effets néfastes des événements traumatiques et du stress profond, etc. ? Pour en savoir plus sur les mesures qui sauvent des vies, [cliquez ici](#) (document en anglais).
 - inclue-t-elle des orientations stratégiques pour le renforcement des capacités communautaires et des institutions (nationales) ?
 - décrit-elle les interventions visant à atténuer les menaces auxquelles doivent faire face **les filles ou les garçons** (jeunes enfants et adolescents) ?
 - démontre-t-elle l'inclusion des enfants handicapés, ceux qui vivent sans adulte ou d'autres enfants potentiellement marginalisés ?
 - reflète-t-elle l'engagement envers la participation des enfants et de la famille et la responsabilité à l'égard de ces groupes ?
 - comprend-t-elle **l'intégration des considérations de protection de l'enfance** dans la prestation de services tels que les activités EHA sensibles aux enfants, le soutien psychosocial dans le cadre des services de nutrition ainsi qu'une fourniture égale de vaccins pour les garçons et les filles, etc. ? Avez-vous fourni des conseils sur la façon de suivre / mesurer la qualité de ces interventions, y compris un guide d'indicateur clair ?
 - met-elle l'accent (en 1-2 lignes) sur les **possibles conséquences du non-financement** des interventions de protection de l'enfance ? Les exemples comprennent une probabilité accrue d'utilisation et de recrutement des enfants, l'exploitation, le travail des enfants, le mariage des enfants, les problèmes de santé mentale à long terme tels que l'automutilation (suicide) et les dangers physiques dû à une moindre supervision des enfants; réduction de la sécurité et accès limité à l'éducation, causant x, etc.
 - inclue-t-elle une stratégie de **renforcement des capacités institutionnelles** pour les organisations locales souhaitant étendre ou accéder au financement direct à l'avenir ?
 - comprend-t-elle au moins un partenaire local susceptible de fournir des **services de traduction** et d'appuyer la diffusion de l'information pour le groupe de coordination de la protection de l'enfance ?
- Dans le cas où vous auriez un Groupe Consultatif Stratégique (GCS ou SAG en anglais) : le GCS a-t-il supervisé le développement de la stratégie HRP ?
- Dans le cas où vous explorerez le «tableau de bord de localisation», le GCS l'a-t-il examiné si la réponse humanitaire est «aussi locale que possible, aussi internationale que nécessaire» et a-t-il identifié de quelle manière la réponse pourrait être améliorée dans le nouveau plan de réponse ?



Indicateurs, objectifs et critères de valorisation:

- Avez-vous développé jusqu'à **trois indicateurs SMART¹ de protection de l'enfance** pour chaque objectif, avec des **cibles et des base de référence** pertinentes ? Il est recommandé qu'au moins un des indicateurs soit au niveau des résultats.
- Vos **indicateurs de résultats** sont-ils alignés à ceux qui sont recommandés dans le [Manuel de Coordination de la Protection de l'Enfant en Situation d'Urgence](#) (p. 141-146) et sont-ils alignés avec les indicateurs généraux ou de niveau supérieur ci-dessus ? Sont-ils mesurables ?² Consultez le Registre des indicateurs humanitaires et reliez les indicateurs [ici](#) (document en anglais). **Une version mise à jour du Registre des indicateurs de protection de l'enfance est en cours d'élaboration et sera distribuée.**
- Utilisez-vous des **objectifs ciblés sur les personnes** en chiffres tels que le nombre de filles et de garçons atteints ? Ceci est préférable.
- Pour l'**intégration** de la PE avec d'autres clusters, avez-vous fourni des conseils sur la façon de suivre / mesurer la performance de ces interventions, y compris un guide d'indicateur clair ?
- Utilisez-vous le pourcentage comme objectif ? Ceci n'est pas recommandé mais, si oui: avez-vous également ajouté la valeur absolue pour pouvoir surveiller l'indicateur ? Par exemple : % des enfants atteints par l'Activité A – vous aurez besoin du chiffre d'enfants concernés et d'un nombre d'enfants atteint par l'Activité A.
- En développant votre objectif: avez-vous évalué la capacité des partenaires à implémenter la réponse PE ? Si la réponse est limitée et il y a peu d'acteurs sur le terrain, un objectif de 100% des enfants atteints n'est pas réaliste. Dans ce cas, avez-vous envisagé d'inclure une stratégie de renforcement institutionnel pour augmenter progressivement la capacité opérationnelle des partenaires?³
- Préférez-vous les **activités focalisées sur le résultat** (par ex. nombre d'enfants atteints par les activités de l'Appui Psychosocial) aux activités focalisées sur le procès (par ex. nombre d'Espace Amis des Enfants établis) ? (Les activités focalisées sur le résultat sont recommandées.)
- Avez-vous élaboré un cadre opérationnel pour la protection de l'enfance ? Consultez [ici](#) le modèle et les conseils du DRPE (documents en anglais).
- **Evaluation de la performance:** en développant la stratégie HRP et les indicateurs relatifs qui font le suivi de la réponse, avez-vous révisé l'outil de suivi de la réponse (tel que 3 / 4 / 5W ou Activity Info) pour refléter les indicateurs HRP actuels et mesurer les performances et les lacunes ?

Ressources financières et Système en ligne de planification des projets (OPS en anglais):

¹ Spécifique, Mesurable, Atteignable, Réaliste (ou pertinente), Temporellement défini.

² Nota bene: une activité (comme la conduite d'activités psychosociales et récréatives dans des EAE) vous fournira des données (comme le nombre d'EAE et le nombre d'enfants participant à des activités psychosociales et récréatives) qui peuvent être utilisées comme indicateur ou pour alimenter davantage un indicateur complexe (% des communautés ciblées avec un EAE, % d'enfants touchés participant à des activités psychosociales et récréatives dans des EAE).

³ Ceci est conforme à la Grande Négociation (document en anglais): <http://bit.ly/2tA2UBB>



- Quel est le pourcentage des ressources financières recherchées pour CiN hors du PiN du Cluster Protection ? Réponse: ___%
Est-ce que cela est proportionnel au pourcentage de CiN par rapport au PiN du Cluster Protection ?
- Quels sont les objectifs de la PE par rapport aux objectifs d'autres DR, vis-à-vis des budgets / demandes proposés ?
Est-ce proportionnel au % des objectifs de la PE par rapport aux objectifs des autres DR (VBG, mines, LTP) ?
- Est-il convenu de faire soumettre aux membres de chaque DR dans le Cluster Protection des fiches de projet spécifiques à chaque DR, plutôt qu'une fiche de projet unique qui en capture plusieurs – par ex. PE / VBG / LTP dans la même proposition de projet ?
La première option est recommandée, pour mieux faire le suivi et pour une meilleure redevabilité.
- Dans le cas où le Cluster aurait décidé de combiner toutes les activités sous une unique fiche de projet par organisation, la fiche de projet distingue-t-elle clairement les objectifs par indicateur et l'allocation budgétaire pour PE / Protection / VBG / LTP ?
- Avez-vous encouragé les acteurs de la protection de l'enfance à mentionner spécifiquement «Protection de l'enfance» dans les titres du projet ? Si vous mentionnez «Protection de l'enfance» dans le titre, cela améliorera votre capacité de suivre les fonds sur le système de suivi financier ([FTS](#) en anglais).

N'oubliez pas d'utiliser le groupe Skype « CP Coordinators & IM » dans le cas où vous auriez des questions et besoin de bons exemples de vos collègues d'autres pays.

Si vous avez besoin de plus d'informations ou de conseils sur le processus HNO et HRP, contactez l'équipe de coordination de la protection de l'enfance en nous écrivant à cp-aor@unicef.org.